

LEGACIES OF PATRIATION



The University of Texas at Austin
Program on Constitutional Studies
School of Law

CENTRE for CONSTITUTIONAL STUDIES
Centre d'études constitutionnelles



Université d'Ottawa
CENTRE DE DROIT PUBLIC
PUBLIC LAW CENTRE
University of Ottawa

CALL FOR PAPERS

40th Anniversary of Patriation Conference April 21-22, 2022

Organizing Committee

Valérie Lapointe Gagnon
Carissima Mathen
Patricia Paradis
Eric M. Adams
Richard Albert
Alain-G. Gagnon

In 1982, Canada “patriated” its Constitution, shedding an important vestige of UK control, entrenching fundamental rights and freedoms, and instituting procedures for formal constitutional change.

Patriation was shaped by a unique constellation of political and social factors mediated by both political actors and civil society. Over the ensuing decades, Canada has experienced profound social, political, legal and institutional change. The fortieth anniversary provides an opportunity to examine patriation as a moment in constitutional design, and in terms of its profound effects on Canada and the world.

Over the last several years, western democracies have witnessed high levels of struggle and animosity. Politics is increasingly wracked by populism, intolerance, and extreme partisanship. While these issues have arisen in Canada, the country appears thus far to have escaped the worst of them. At the same time, Canada is seized with fresh recognition of long-standing inequities, unfairness, and oppression – particularly as experienced by Indigenous, racialized, and other disadvantaged groups. Against this lies a concern that the *Constitution Act, 1982* impedes formal constitutional change, leading to informal amendment through judicial review, intergovernmental agreements, statutes, and political practices.

In April 2022, the Centre for Constitutional Studies at the University of Alberta, uOttawa Public Law Centre, the Centre d'analyse politique: constitution et fédéralisme at l'Université du Québec à Montréal, and the Constitutional Studies Program at the University of Texas at Austin will host a major two-day conference examining the many, varied, legacies of patriation. We want to explore what the *Constitution Act, 1982* created, what it has made possible and how it has changed our ways of being and understanding. Papers might explore issues of identity, points of disagreement and conflict, and communities – linguistic, Indigenous, political, religious, ethnic/racialized, regional. They might examine Patriation's organizing principles, and whether they still have purchase; issues that were unaddressed or unanticipated in 1982; fault lines that have since emerged; whether the formal amending procedure is unfit for its purpose; or the continued legacy of judicial review.

The vision for this landmark conference is a capacious one, and contributors are free to examine the legacies of Patriation in broad and diverse ways. That said, to assist in our planning, we encourage papers/presentations to be oriented to one of these three themes: constitutional change, constitutional culture, or constitutional conflict. We ask authors to label their submission accordingly.

Confirmed participants include:

- Jamie Cameron (Emerita, Osgoode)
- Stéphanie Chouinard (Queen's)
- Jean Leclair (Montreal)
- Naomi Metallic (Alberta/Schulich)
- Peter Russell (Emeritus, Toronto)
- Cheryl Saunders (Melbourne)

Eligibility

Submissions are invited from scholars of all levels of seniority, ranging from graduate students to emeritus faculty. We welcome submissions from diverse disciplines (including but not limited to history, law, political science, sociology). Submissions are welcome in either of Canada's two official languages.

Submission Instructions

Interested scholars should submit a title and abstract of approximately 150 words by **Friday, May 28, 2021** to ccslaw@ualberta.ca, Subject: Legacies of Patriation Planning Committee. This abstract will form the basis of the pre-conference draft (no longer than 7,000 words) to be submitted by March 15, 2022 in Word format, consistent with the Canadian Guide to Uniform Legal Citation.

Notification

Successful applicants will be notified no later than June 18, 2021.

Costs

There is no cost to participate in this program. (Organizers will generously provide Group meals. Limited funding may be available for successful participants.)

Questions

Please direct inquiries to Patricia Paradis, at pparadis@ualberta.ca.
(French version follows).

HÉRITAGES DU RAPATRIEMENT

APPEL À PROPOSITIONS

**Colloque à l'occasion du 40e anniversaire du rapatriement
21 et 22 avril 2022**

Comité organisateur

**Valérie Lapointe Gagnon
Carissima Mathen
Patricia Paradis
Eric M. Adams
Richard Albert
Alain-G. Gagnon**

En 1982, le Canada a rapatrié sa Constitution, se délestant d'un important vestige du contrôle britannique, enchâssant une Charte des droits et libertés et instituant des procédures pour d'éventuels changements constitutionnels.

Le rapatriement a été façonné par une myriade de facteurs politiques et sociaux pensés par les acteurs politiques et la société civile. Au cours des décennies qui l'ont suivi, le Canada a connu de profonds changements sociaux, politiques, juridiques et institutionnels. Le quarantième anniversaire de ce moment fondateur dans l'histoire canadienne est l'occasion de revenir sur les effets du rapatriement sur le Canada et sur le monde.

Au cours des dernières années, les démocraties occidentales ont été fortement ébranlées. La politique est de plus en plus minée par le populisme, l'intolérance et la partisanerie extrême. Bien que le Canada n'ait pas été épargné par ces problèmes, le pays semble jusqu'à maintenant avoir échappé au pire. En même temps, le Canada assiste à une montée d'inégalités, d'injustices et d'oppressions, qui prennent racine dans le passé - en particulier les oppressions vécues par les Autochtones, les groupes racisés et d'autres minorités. La persistance de ces inégalités soulève des inquiétudes du fait que la Loi constitutionnelle de 1982 rend difficiles les changements constitutionnels formels, ce qui conduit à des modifications informelles par le biais du contrôle judiciaire, des accords intergouvernementaux, des lois et des pratiques politiques.

En avril 2022, le Centre d'études constitutionnelles de l'Université de l'Alberta, Centre de droit public de l'Université d'Ottawa, le Centre d'analyse politique: constitution et fédéralisme de l'Université du Québec à Montréal et le Programme d'études constitutionnelles de l'Université du Texas à Austin accueilleront une importante conférence de deux jours portant sur les héritages divers et multiples du rapatriement. Nous voulons explorer ce que la Loi constitutionnelle de 1982 a créé, ce qu'elle a rendu possible et comment elle a changé nos façons d'être et de comprendre. Les communications pourront porter sur les

questions d'identité, les points de désaccord et de conflit, et les communautés - linguistiques, autochtones, politiques, religieuses, ethniques/raciales, régionales. Elles peuvent aussi explorer les principes intellectuels à l'origine du rapatriement et se demander s'ils sont toujours d'actualité ; les questions qui n'ont pas été abordées ou qui n'avaient pas été prévues en 1982 ; les lignes de fracture qui ont émergé depuis ; la question de savoir si la procédure formelle de modification est inadaptée à son objectif ; ou l'héritage du contrôle judiciaire.

Nous embrassons une conception large des thématiques proposées par ce colloque. Ce faisant, les participants sont libres d'examiner l'héritage du rapatriement comme ils le souhaitent. Cela dit, pour nous aider dans notre planification, nous encourageons les articles/présentations à s'orienter vers l'un des trois thèmes suivants : changement constitutionnel, culture constitutionnelle ou conflit constitutionnel. Nous demandons aux auteurs d'identifier clairement cette thématique sur leur proposition.

Les participants confirmés sont les suivants :

- Jamie Cameron (Emerita, Osgoode)
- Stéphanie Chouinard (Queen's)
- Jean Leclair (Montreal)
- Naomi Metallic (Alberta/Schulich)
- Peter Russell (Emeritus, Toronto)
- Cheryl Saunders (Melbourne)

Admissibilité

La conférence s'adresse à tous les chercheurs, des étudiants gradués aux professeurs émérites. Nous accueillons les soumissions de diverses disciplines (y compris, mais sans s'y limiter : l'histoire, le droit, les sciences politiques et la sociologie). Les propositions peuvent se faire dans les deux langues officielles.

Instructions de soumission

Les chercheurs intéressés doivent soumettre un titre et un résumé d'environ 150 mots avant le **vendredi 28 mai 2021** à ccslaw@ualberta.ca, Sujet : Comité de planification du programme Héritages du Rapatriement. Ce résumé constituera la base de la version préliminaire de la conférence (pas plus de 7 000 mots) qui devra être soumise avant le 15 mars 2022 en format Word, conformément au Guide canadien de la référence juridique uniforme.

Notification

Les candidats retenus seront informés au plus tard le 18 juin 2021.

Coûts

La participation au colloque est gratuite. Les organisateurs fourniront les repas. Un financement limité peut être disponible pour les participants retenus.

Questions

Veillez adresser vos questions à Patricia Paradis, à l'adresse pparadis@ualberta.ca.